

## MEDECIN INTERNE

**No de l'annonce - 8443**

Le service de pathologie clinique assure une activité clinique diagnostique, à laquelle s'ajoutent des missions de recherche et d'enseignement.

L'analyse des prélèvements tissulaires ou cellulaires d'origine biopsique, chirurgicale et cytologique permet non seulement l'établissement de diagnostics, mais également l'évaluation de facteurs pronostiques ou prédictifs de réponse à certains traitements, lesquels varient selon les pathologies diagnostiquées. L'activité diagnostique du service de pathologie clinique permet ainsi d'orienter la prise en charge des patients et contribue aux décisions thérapeutiques. Enfin, par la réalisation d'autopsies médicales et par ses activités de recherche, le service de pathologie clinique participe à la compréhension des mécanismes physiopathologiques impliqués dans les processus lésionnels.

<b>Nombre de postes</b>	1
<b>Mois de l'offre</b>	Juillet 2017
<b>Département</b>	Département de médecine génétique et de laboratoire
<b>Service / Lieu de travail</b>	Service de pathologie clinique
<b>Taux d'activité</b>	100%
<b>Classe</b>	20
<b>Type emploi</b>	CDD
<b>si CDD, nombre de mois</b>	6 mois
<b>Type de poste</b>	Poste(s) existant(s)
<b>Délai de dépôt de candidature</b>	15/08/2017
<b>Entrée en fonction</b>	1er octobre 2017
<b>Demande de renseignements</b>	Prof. L. Rubbia-Brandt, médecin cheffe du service de pathologie clinique, Tél. 022 372 49 68 et Prof. D. Merkler, médecin adjoint agrégé, Tél. 022 372 49 43
<b>Responsable RH</b>	Mme D. Kaeser Meleder, responsable des ressources humaines
<b>Adresse</b>	Aucun dossier papier ne sera accepté
<b>Offre</b>	Interne et externe
<b>Date de début</b>	18/07/2017
<b>Date de clôture</b>	15/08/2017

### Description de la mission

Assurer, sous la supervision de la hiérarchie médicale, les activités pratiques, les activités diagnostiques cliniques du service de pathologie clinique.

### Formation et Connaissances spécifiques

Etre en possession d'un diplôme fédéral de médecin ou titre jugé équivalent.

Si le diplôme et la spécialisation émanent d'un pays étranger, ces derniers doivent être reconnus auprès de l'office fédéral de la santé publique à Berne (MEBEKO).

Droit de pratique cantonal exigé.

Maîtrise de la langue française (parlé et écrit - niveau C1) indispensable.

### Expérience

Expérience en qualité de médecin interne en pathologie souhaitée.

Cette annonce s'adresse indifféremment aux femmes et aux hommes. Votre dossier de candidature doit IMPERATIVEMENT comporter une lettre de motivation, votre curriculum vitae, les copies de vos diplômes et de vos

certificats de travail.